



GREENPEACE



FONDATION
NICOLAS HULOT
POUR LA NATURE
ET L'HOMME



L'Affaire du siècle se règlera devant les tribunaux

Face à l'attente du gouvernement, FNH, Greenpeace, Notre Affaire à tous et Oxfam restent déterminées à mettre fin à l'inaction climatique de l'Etat

Communiqué de presse – Paris, le 14 février 2019. Malgré une absence de réponse sur le fond des carences identifiées dans le recours de l'Affaire du siècle, lors de l'échange avec le premier ministre ce matin, nos quatre ONG attendent la réponse écrite du gouvernement, avant le 18 février.

Après un silence de plus de huit semaines, et à quelques jours seulement du délai de réponse à la demande préalable adressée le 18 décembre, le Premier ministre a consenti à rencontrer ce matin les quatre organisations requérantes de l'Affaire du siècle. C'est la reconnaissance que l'engagement de plus de 2 millions de signataires est enfin entendu. Elles ont pris note de l'engagement par le premier ministre d'une réponse écrite de l'Etat avant la date butoir du 18 février. Le dépôt du recours en justice contre l'Etat pour inaction climatique tiendra compte des éléments qui figureront dans cette réponse.

Les quatre organisations ont présenté au chef du gouvernement les carences reprochées à l'Etat dans la lutte contre les changements climatiques, détaillées dans le courrier qui lui a été adressé le 18 décembre dernier. Aujourd'hui, l'Etat français ne tient pas les objectifs qu'il s'est lui-même fixés sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre de la France, le développement des énergies renouvelables ou l'amélioration de l'efficacité énergétique. L'apathie de l'Etat expose les Françaises et les Français, ainsi que des millions de personnes vulnérables à travers le monde, à la multiplication des événements climatiques extrêmes, à la baisse des rendements agricoles et à la dégradation de leurs conditions de vie.

Loin des tergiversations et des effets d'annonce d'Emmanuel Macron et de son gouvernement, les solutions pour limiter le dérèglement climatique sont pourtant connues et portées depuis de nombreuses années par la société civile. L'Etat français doit adopter une fiscalité socialement juste au service de la lutte contre les changements climatiques, mettre en place un service public de la rénovation des logements, donner à toutes et tous la possibilité de se déplacer sans polluer, de se nourrir de manière saine et durable. L'intérêt général doit enfin primer sur les cadeaux aux grandes entreprises.

Le Premier ministre et l'ensemble du gouvernement français ne semblent aujourd'hui pas prêts à un changement courageux et immédiat. Les mobilisations citoyennes autour du climat et le recours juridique de l'Affaire du siècle sont absolument nécessaires pour qu'au plus haut niveau de l'Etat, on entende l'urgence au-delà des formules choc et des sommets creux.

Contacts presse :

- Fondation pour la Nature et l'Homme : Manuela Lorand - 06 98 45 46 91 - m.lorand@fnh.org
- Greenpeace France : Cécile Genot - 06 30 23 52 78 - cecile.genot@greenpeace.org
- Oxfam France : Noémie Coudurier - 06 17 34 85 68 - ncoudurier@oxfamfrance.org
- Notre Affaire à Tous : Antonin Laurent - 06 78 68 01 54 – antonin.laurent@notreaffaireatous.org